

BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL
Saint-Denis la Plaine
Vendredi 6 et Samedi 7 décembre 2013

Présents Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Frank GASQUET, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Dominique SAGARY, Patrick SOIN.

Absents excusés Cédric GOSSE, Dominique FRIZZA.



Le Président LESCURE ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux participants, et remercie les membres du BDF de bien vouloir excuser l'absence de Cédric GOSSE et Dominique FRIZZA qui assistent respectivement à l'AG de la ligue Midi Pyrénées et à celle de la ligue Corse.

1. Administration générale, Secrétariat général

1.1. Point licences et nouveau logiciel

Patrick SOIN commente le tableau permettant d'évaluer, à la date du 1^{er} décembre 2013, le nombre de licenciés et de clubs réaffiliés. En comparant ces chiffres à ceux de la saison précédente, à même date, on constate une augmentation de 20% du nombre de licenciés (en incluant les demandes en cours d'être validées). Ces observations tendent à confirmer tout l'intérêt de l'utilisation du nouveau logiciel, qui apparaît, de façon objective, beaucoup plus performant dans la mesure où il a permis d'accélérer la prise de licences. Au niveau des clubs, alors que la saison a été clôturée à 725 structures, nous en comptons 735 à ce jour, soit 10 de plus.

Il est à noter + de 7 000 nouveaux licenciés dans les adhérents, information détaillée à laquelle nous n'avions pas accès avec l'ancien système. En effet, ce nouvel outil de prise de licences présente de nombreuses caractéristiques, que nos clubs, nos Ligues, nos adhérents, nos organisateurs découvriront au fur et à mesure de son utilisation. Ainsi, nous aurons accès à des informations statistiques intéressantes, qui nous permettront de mieux prendre en compte les besoins de nos licenciés, et de toutes les structures fédérales.

Jean-Michel BUNIET présente un point d'étape concernant l'enregistrement des épreuves dans le nouveau logiciel. Il est à noter que le calendrier a été modifié afin que les organisateurs, les Ligues bénéficient d'un temps supplémentaire pour effectuer cette action. Il est souligné le caractère exceptionnel de ce délai supplémentaire, et l'intérêt à revenir au calendrier habituel, à partir de la saison prochaine. Toutefois, même si des difficultés sont pointées, elles sont aussi en lien avec la nouveauté du système, son appropriation par les personnes de terrain.

Jean-Michel BUNIET fait part de nombreuses évolutions, et de toutes les actions qui pourront en découler en terme de saisies : arbitrage, différents pass (compétition individuel et collectif, licenciés ITU, loisir individuel et collectif), etc.

Toutes ces évolutions interviendront progressivement, permettant aux différents acteurs de se familiariser avec les nouveaux outils, conçus pour accéder à plus de qualité et faciliter les différentes étapes de toute organisation.

1.2. Siège fédéral : point d'avancement

Les locaux du nouveau siège fédéral, situé Avenue Marcel Sembat, sont toujours occupés, de façon illégale, par l'association « Balthaz art ». De nombreuses démarches administratives et judiciaires ont été effectuées et sont suivies en collaboration avec Maître PITON, Avocat. L'huissier, le Commissaire de Police sont intervenus, sur place. Monsieur le Maire, Monsieur le Préfet ont été saisis et des rendez-vous devraient avoir lieu prochainement, avec le Président LESCURE. Les membres du Bureau Directeur sont toujours informés régulièrement par mail de l'évolution de ce dossier.

1.3. Point d'information Emploi d'Avenir

Le point concernant les Emplois d'Avenir a été abordé ce jour avec le Directeur des Sports. Le Ministère ayant déjà donné son accord de principe, la Convention est en cours de signature à la F.F.TRI..

Deux emplois, sur ce dispositif, sont en cours de recrutement au niveau du Siège fédéral. Dans ce cadre, la candidature de Jason COURDY, reçu ce jour pour un entretien final par les deux Secrétaires, est validée par les membres du Bureau Directeur, au poste d'Assistant Administratif. Il prendra ses fonctions début janvier 2014.

Frank BIGNET rappelle que le principe du recrutement et du financement des coordonnateurs a été validé par le CA du CNDS du 19 novembre dernier (aide fixe de 12000 € par an, durant 4 années). La DTN a préparé une fiche de poste concernant cet emploi et le recrutement sera lancé aussitôt que le complément de financement de ce poste sera acté dans le BP fédéral (après confirmation CNDS).

Un courrier sera envoyé à destination des clubs, Ligues, structures fédérales, afin de connaître leurs capacités à accueillir des Emplois d'Avenir, et d'éventuelles démarches qu'ils auraient déjà effectuées dans ce sens, le rôle du coordonnateur étant notamment dans l'accompagnement sur ce dispositif.

1.4. Transmission des documents BDF / CDF voie électronique

Une réflexion est en cours afin d'envisager une transmission de documents permettant de minimiser les flux de papier, dans un souci d'optimiser le partage d'information, en prenant toujours en compte l'impact écologique de notre fonctionnement.

La question des réunions téléphonées est aussi posée et des solutions plus performantes sont à l'étude, avec différents prestataires.

1.5. Bilan Séminaire des Président(e)s de Ligues régionales 2013

Une enquête a été réalisée auprès des personnes ayant participé au Séminaire des Président(e)s de Ligues régionales, et les résultats de l'enquête sont diffusés en réunion de Bureau Directeur. Dans l'ensemble, ils sont relativement positifs. Ils seront envoyés aux Président(e)s de Ligue. En parallèle, un courrier du Président LESCURE leur sera également envoyé pour les remercier de leur investissement et de leur participation à ce temps de travail partagé. En 2014, le Séminaire des Présidents de Ligues Régionales se déroulera en Bourgogne, suite à la proposition, approuvée par les participant(e)s lors du séminaire de Marseille, de Denis MAIRE, Président de la Ligue de Bourgogne.

1.6. Calendrier des réunions fédérales 2014 / 1er trimestre 2015

Le calendrier des réunions fédérales, tel qu'il a été présenté lors du dernier Comité Directeur à Paris n'a pas été modifié. Le Président LESCURE fera prochainement des propositions pour les réunions de BDF du second semestre.

1.7. Représentation fédérale

1.7.1. AG de Ligues Régionales

Le calendrier des Assemblées Générales de Ligues Régionales est diffusé en réunion. Les Elus du Bureau Directeur se déplaceront, comme précisé ci dessous, à chaque fois que cela sera possible, et sur invitation des Président(e)s de Ligues.

- Philippe LESCURE se rendra à l'AG de la Ligue Alsace (18 janvier)
- Dominique SAGARY se rendra à l'AG de la Ligue Languedoc Roussillon (18 janvier)
- Stéphane ZIMMER se rendra à l'AG de la Ligue Picardie (11 janvier)
- Cédric GOSSE se rendra à l'AG de la Ligue Aquitaine (18 janvier)
- Emmanuel CHABANNES se rendra à l'AG de la Ligue Bourgogne (18 janvier) si une invitation est adressée au siège

1.7.2. Grandes Epreuves Fédérales

Un mail circulera prochainement, à l'intention des Elu(e)s du Bureau Directeur et de la Direction Technique Nationale afin d'envisager leur présence sur les Grandes Epreuves Fédérales.

1.8. Comité Directeur ouvert aux Ligues Régionales

1.8.1. Organisation

Le prochain Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales se déroulera à Paris, dans les locaux de l'INSEP, le 11 janvier 2014, de 9H à 18H. L'organisation détaillée et la convocation parviendront prochainement aux membres du Comité Directeur et aux Président(e)s de Ligues régionales.

1.8.2. Projet d'ordre du jour

Diffusé en réunion, l'ordre du jour, présenté par secteurs, est complété en séance. L'ordre des points traités est organisé afin de tenir compte du souhait exprimé en Comité Directeur de ne pas voir les mêmes chapitres traités toujours en fin de réunion. Ainsi, les thèmes seront abordés, pour ce CD, dans l'ordre suivant : *Secrétariat Général - Administration Générale, Trésorerie Générale, Développement, Relations avec les Ligues Régionales – Discipline, Vie Sportive, Triathlon Evènements, Marketing et Communication, Haut Niveau – International – Médical, Questions diverses*

1.9. Assemblée Générale Fédérale Février 2014 – Quiberon

1.9.1. Organisation

Bernard SAINT-JEAN fait un point sur l'Assemblée Générale Fédérale du 1^{er} février 2014, qui se déroulera à Quiberon.

Les Président(e)s de Commissions Nationales seront prochainement invité(e)s à envoyer leur rapport d'activité.

1.9.2. Projet d'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour, présenté ci dessous, est visité et complété en réunion. Il sera proposé lors du Comité Directeur aux Président (e)s de Ligues Régionales le 11 janvier prochain.

ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE

Samedi 1^{er} février 2014

QUIBERON

Projet d'Ordre du Jour

1. Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Fédérale du 02 février 2013
2. Rapport Moral du Président
3. Rapports d'Activités :
 - a. Secrétariat Général
 - b. Communication/Marketing
 - c. Direction Technique Nationale
 - d. Commissions Nationales.
4. Rapport Financier du Trésorier Général
5. Intervention du Commissaire aux Comptes
6. Validation des comptes 2013
7. Proposition de Budgets Prévisionnels 2014
8. Proposition des Coûts 2015
9. Proposition de modification des Statuts
10. Proposition de modification du Règlement Intérieur
11. Proposition de modification du Règlement Financier
12. Proposition de modification du Règlement Disciplinaire Anti Dopage
13. Présentation des candidat(e)s à l'élection du Comité Directeur
14. Election au Comité Directeur Fédéral (1 poste vacant)
15. Informations diverses

1.9.3. Proposition de modification des Statuts

La proposition d'ajout de l'alinéa relatif à l'élaboration de l'ordre du jour du Comité Directeur (cf ci-dessous), est approuvée à l'unanimité, elle sera présentée au Comité Directeur pour validation avant présentation à l'Assemblée Générale fédérale.

- 2.2.1.2.16. Le Comité Directeur se réunit au moins trois fois par an. Il est convoqué par le Président de la Fédération. La convocation est obligatoire lorsqu'elle est demandée par le quart de ses membres.
- L'ordre du jour du Comité Directeur est fixé par le Bureau Directeur. Il pourra être complété par un ou plusieurs points demandé(s) par au moins 1/3 des membres du Comité Directeur au plus tard 15 jours avant la tenue du Comité Directeur.

Concernant une modification éventuelle de l'année comptable, et de tous les textes inhérents, il est proposé aux Vices Présidents d'évaluer, au sein de chacun de leur Secteur, de chacune de leurs Commissions, quels seraient les impacts d'une telle décision. Ce point sera à l'ordre du jour de la réunion de Bureau Directeur du 10 janvier 2014.

1.9.4. Proposition de modification du Règlement Intérieur

Ce point sera revu en réunion de Bureau Directeur du 10 janvier 2014, après analyse de l'impact d'un éventuel changement d'exercice et de saison sportive.

1.9.5. Proposition de modification du Règlement Financier

Ce point sera revu en réunion de Bureau Directeur du 10 janvier 2014, après analyse de l'impact d'un éventuel changement d'exercice et de saison sportive.

1.9.6. Proposition de modification du Règlement Disciplinaire Anti Dopage

Guillaume FRITSCH présente les modifications imposées par le décret no 2012-1156 du 15 octobre 2012 relatif à l'autorisation, à des fins thérapeutiques, de substances et de méthodes interdites dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Les propositions de modification (cf ci-dessous) sont approuvées à l'unanimité, elles seront présentées au Comité Directeur pour validation avant présentation à l'Assemblée Générale fédérale.

Article 1er

Le présent règlement, établi en application des articles L. 131-8, L. 232-21 et R. 232-86 du code du sport, remplace toutes les dispositions du règlement du 19 février 2011 relatif à l'exercice du pouvoir disciplinaire en matière de lutte contre le dopage.

Article 17

Lorsqu'une affaire (...) :

- Le licencié justifie être titulaire d'une AUT (...)
- Le licencié dispose d'une raison médicale dûment justifiée définie à l'article R. 232-85-1.

Article 20

Lorsqu'à la suite d'un contrôle, (.....) et que le licencié ne peut pas faire état d'une autorisation d'usage thérapeutique, ou d'une raison médicale dûment justifiée, (...)

1.10. Audit

Trois entreprises ont été sollicitées (WSA, TEAM CO DEVELOPEMENT, IS LEAN) pour réaliser l'audit souhaité et nous faire part de recommandations concrètes d'évolution à mettre en œuvre. Seules deux de ces entreprises ont été en capacité de répondre à l'intégralité de nos demandes (audit + recommandations).

Après analyse des offres, les membres du BDF valident la proposition de la société TEAM CO DEVELOPEMENT.

1.11. Informations concernant les Ligues Régionales / composition des commissions

Philippe LESCURE fait part des informations suivantes :

- Démission, pour raisons personnelles, de Robert MACCOTA, de la présidence de la Ligue de Midi Pyrénées.
- Démission de Philippe LANG de la Commission Nationale de la Communication et du Marketing.

2. Trésorerie Générale

2.1. Clôture comptes 2012 – 2013 – Résultat d'exploitation

Emmanuel CHABANNES présente et commente le Résultat de l'exercice comptable 2012-2013 (du 1er novembre 2012 au 31 octobre 2013), de façon détaillée. Les membres du Bureau Directeur, à l'unanimité valident la proposition de comptes de clôture, synthétisée ci-dessous:



DETAIL RESULTATS ET FONDS ASSOCIATIFS 2012-2013	
Résultat Siège	53 468,08
Résultat Triathlon Paris	19 924,48
Résultat Triathlon Nice	-13 998,96
Total Résultat F.F. TRIATHLON	59 393,60
Total du Bilan	3.151 786
Produits d'Exploitation	4.306 848
Résultat net Comptable	59 393,60
Fonds Propres (résultat de l'exercice inclus)	504 919,96
Pour Mémoire Fonds Propres à la clôture 2012	445 526,36

2.2. Projet de budget 2014 – V1

Emmanuel CHABANNES présente et commente la Version 1 du projet de Budget Prévisionnel 2014, élaboré à partir des données remontées par toutes les Commissions, les différents secteurs d'activités.

Cette version du Budget Prévisionnel 2014 sera envoyée aux membres du Bureau Directeur et du Comité Directeur, pour une prise de connaissance détaillée de ce document et une validation en Bureau puis en Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales, des 10 et 11 janvier 2014.

2.3. Proposition des coûts 2015

Emmanuel CHABANNES propose de geler les coûts 2015, au niveau de la Fédération, du fait d'un taux de croissance de 8%, qui permet de financer la totalité des projets présentés. Ainsi, cela permettra aux Ligues de retrouver des marges de manœuvre, et aux Clubs d'en créer. Emmanuel CHABANNES pense que la structuration de la fédération passe avant tout par la professionnalisation au sein des clubs et des ligues.

Néanmoins, tout projet important et innovant pourra éventuellement entraîner une augmentation des parts fédérales lors de la proposition des coûts des années futures.

Seuls les coûts relatifs aux Tarifs de remboursement de frais pour l'année 2015 sont proposés à augmentation :

- Restauration : Paris et grande métropole : 30 € par repas en 2015 (26 € en 2014)
- Hébergement : Paris et grande métropole : 120 € Nuit et petit-déjeuner (104 € en 2014)

Validés par les membres du Bureau Directeur à l'unanimité, le projet de coûts 2015 sera proposé au Comité Directeur de janvier 2014, puis à l'Assemblée Générale Fédérale du 1^{er} février 2014.

2.4. Convention d'objectif 2014

Philippe LESCURE et le DTN, Frank BIGNET, ont été reçus ce jour, par le Directeur des Sports, dans le cadre de la négociation de la Convention d'Objectif 2014.

Les crédits du Ministère des Sports sont stabilisés, alors qu'une économie de 9 milliards d'euros est prévue au niveau de la sphère publique étatique avec une suppression de 13 000 emplois.

Le budget des Conventions d'Objectifs du Ministère des Sports s'élèvera à 85 millions d'euros, dont 83 millions directement affectés, tandis que 2 millions seront mis en réserve (2,5 % du budget réservés à des opérations non budgétisées).

Dans ce contexte, le budget de la Convention d'Objectif de la F.F.TRI. sera augmenté de 8%, car le Directeur des Sports et la Ministre ont souhaité « valoriser les fédérations qu'ils considèrent comme des modèles, au regard des objectifs atteints ». Le budget de la CO s'élèvera ainsi à 760 000 € + Avenant

Handisport (50 000 € en 2014) qui perdurera jusqu'aux JO. Stabilité en termes de nombre de postes de CTS, en sachant que le Ministère souhaite procéder à des redéploiements en 2015 (nouvelles répartitions au sein des fédérations). Le Président LESCURE a fait part du projet fédéral en cours, autour de la mise en place de Conseillers Techniques Territoriaux, et de l'intérêt à pouvoir bénéficier de postes supplémentaires de CTS, dans le cadre de ce nouveau dispositif fédéral.

Philippe LESCURE précise que depuis 1992, date à laquelle il a pris part pour la première fois à des discussions au Ministère relatives à la Convention d'Objectif de la F.F.TRI., c'est la première fois qu'elle fut aussi intéressante, tant sur le fond que sur la forme. Le Président a l'impression réelle d'avoir été écouté et entendu, avec le Directeur Technique National.

Philippe LESCURE souhaite qu'un chapitre soit consacré à cette information, dans la prochaine Newsletter fédérale.

Frank BIGNET dit combien ce message est encourageant de la part du Directeur des Sports, marquant une reconnaissance du travail effectué par les Cadres Techniques Sportifs (21 Agents de l'Etat placés auprès de la fédération), et bien au delà, par tous les acteurs œuvrant aux bons résultats de la F.F.TRI..

Le plan de féminisation de la F.F.TRI. a été qualifié de « modèle » par le Directeur des Sports, qui envisage une diffusion plus large de cette démarche, au niveau des autres fédérations. A ce titre, Michelle MONSERAT, en charge de ce secteur, souligne la qualité et l'engagement des cadres sur ce dossier, et notamment de Carole PEON et Laurent MASSIAS.

Emmanuel CHABANNES, en tant que Trésorier, tient à saluer le travail de qualité de tous les personnels, et notamment de la DTN, de Frank BIGNET et Stéphane ZIMMER dans la préparation de cette Convention d'Objectif.

2.5. Triathlon Evènement

Emmanuel CHABANNES présente une orientation qui pourrait être travaillée dans le cadre des projets attachés à la Société « Triathlon Evènement », autour d'une rénovation du Grand Prix :

Ces orientations seront présentées en Comité Directeur.

3. Développement

4. Alexandre DODU, a répondu à un appel à projet de la Fondation ADECCO. Au regard de la qualité de ce dossier, la F.F.TRI. a été retenue et bénéficiera d'une aide de 10 000 €, destinée à faciliter l'accès des sportifs de haut niveau aux structures professionnelles. Il est proposé d'officialiser cet accompagnement (remise symbolique d'un chèque fictif de 10000€) lors de l'Assemblée Générale Fédérale qui se déroulera à Quiberon.

4.1. Point sur la labellisation des écoles de triathlon

Frank BIGNET présente le détail des Ecoles de Triathlon labellisées pour 2014

- **Ecoles de Triathlon ***
65 clubs labellisés par les ligues régionales
2 clubs « rétrogradés » en * suite à l'instruction des dossiers **
67 clubs labellisés * « en 1^{ère} instance ».
- **Ecoles de Triathlon ** - Comité d'évaluation du 23/10/2013**
107 dossiers déposés,
88 clubs labellisés ** « en 1^{ère} instance »,
2 demandes de compléments d'informations,
17 dossiers refusés (*dont 2 « rétrogradés » en **).
- **Ecoles de Triathlon *** - Comité d'évaluation du 22/10/2013**
8 dossiers déposés
4 clubs labellisés pour 2 ans
3 clubs labellisés pour 1 an
1 club non labellisé = Ecole de Triathlon**

Total : 7 écoles de triathlon ***

➤ **Appels de la décision du Comité d'Évaluation**

19 clubs pouvant être concernés (2 demandes de compléments d'information / 17 dossiers refusés)
11 clubs « régularisés » et labellisés « Ecole de Triathlon ** »,
3 clubs labellisés « Ecole de Triathlon * »,
3 clubs non labellisés,

Total : 70 écoles de triathlon * et 99 écoles de triathlon **

4.2. Point d'information EFT

Frank BIGNET et Jean-Michel BUNIET présentent un point d'étape concernant l'Ecole Française de Triathlon.

➤ **Détail des étapes finales du projet**

- Novembre 2013 : Validation logos maquette mallette par UNSS et MSJEPVA (attente validation USEP)
- 22-11-2013 : Envoi de l'ensemble des documents de l'EFT pour impression
- 29-11-2013 : Obtention du n° ISBN
- 4-12-2013 : Réception des « blancs » de l'ensemble des documents de l'EFT
- 4 et 5-12-2013 : Relecture des « blancs » par le groupe EFT
- 6-12-2013 : Modification(s) et envoi à l'imprimeur des documents
- 12-12-2013 : Tirage définitif
- 1er -02-2014 : 1ères mallettes remises Président(e)s de Ligue lors de l'Assemblée Générale Fédérale

➤ **Plan de communication EFT : du 25-10-2013 (J-100 avant le lancement) à 09-2014**

- J-100 à Jour J : Communication interne à destination des structures fédérales et éducateurs (newsletters) / Sensibiliser les futurs bénéficiaires du dispositif / Favoriser en amont la réflexion sur la mise en œuvre pratique de l'EFT.
- Jour J (1^{er} et 2 Février 2014) : Inauguration de l'EFT lors de l'Assemblée Générale Fédérale (institutionnels, représentants fédéraux, presse...).
- J+1 à septembre 2014 : Communication externe (presse, site internet, Facebook, Twitter...). Faire la promotion de l'EFT auprès des licenciés, des pratiquants et du grand public

➤ **Projets et possibilités en termes de formations**

- Formations fédérales : BF4 zone sud à Aix en Provence (Février 2014) / BF4 zone nord à Issy-les-Moulineaux (Décembre 2013) / BF4 La Réunion (Octobre 2013)
- Formations d'Etat : Intervention tout au long de l'année sur le DEJEPS (12 mois) / Intervention sur l'UCC du BPJEPS à Vichy (Janvier 2014)
- Formation des CTL : Lors du colloque des CTL (Novembre 2013) afin qu'ils puissent mettre en place sur leur territoire des formations sur l'EFT.
- Formation des enseignants d'EPS : Chartres (Septembre 2014)
- Formation CNFPT : Gravelines (Septembre 2014)

4.3. Point d'information « plan santé »

Frank BIGNET propose un point d'étape sur le projet «Santé Bien-être Loisir ». Romain LIEUX, Conseiller Technique Sportif, interviendra largement sur ce projet, après finalisation de l'EFT dans lequel il est beaucoup investi.

Frank BIGNET précise ici tout l'intérêt à présenter des projets de ce type au niveau régional, pouvant répondre aux besoins identifiés avec précision, sur chaque territoire. C'est notamment le travail des ARS, avec la publication d'enquêtes épidémiologiques, et d'appels à projets tenant compte des spécificités locales.

Validé au CDF d'octobre, le projet « Santé, Bien être, Loisir » a été présenté :

- En octobre à la DDCS de Troyes (ressources locales à solliciter pour la mise en place de certaines actions).
- En novembre au Pôle ressource du MSJEPVA (MC Binot, I Gautheron).

La prise en compte de plusieurs dimensions (prévention primaire, prévention tertiaire, formation, création d'un outil diagnostic...) a été saluée par le Ministère.

Au-delà des présentations réalisées à ce jour et des travaux préliminaires, le projet SBEL démarrera réellement courant février (les ressources humaines de la DTN sur ce projet sont les mêmes que celles qui sont déployées à ce jour sur l'EFT).

Un travail de compilation de données est en cours, avec une collecte des travaux entrepris par d'autres fédérations (natation, athlétisme, aviron...).

Ainsi, les objectifs 2014 sont de réaliser l'outil diagnostique qui permettra d'orienter et de valoriser l'accueil de nouveaux publics dans les clubs (pratique en lien avec la santé primaire). Plusieurs opérateurs seront sollicités dans le courant du premier semestre, après la rédaction du cahier des charges de l'outil diagnostique.

5. Vie Sportive

5.1. Triathlon de Paris 2014

Bernard SAINT-JEAN et Dominique SAGARY présentent la situation, à ce jour, concernant le Triathlon de Paris 2014. Ce dossier est travaillé dans le cadre du comité d'organisation :

- Dossier déposé en Préfecture de Police de Paris et à la Ville de Paris
- Organisation Dimanche 15 Juin
- Run and Bike 21 km (2000 équipes) + 9 km (500 équipes)
- Duathlon distance S (3000 dossards)
- Arrivée Trocadéro – Aire de Transition Champ de Mars
- Réponse d'intention en attente
- Coûts d'inscription :
 - Duathlon Distance S : 60 € pour les 1000 premiers inscrits, 70 € pour les inscrits 1001 à 2000 et 80 € pour les inscrits 2001 et plus. Pas d'inscription sur place. Pass Compétition à 5 € par athlète non licencié F.F.FTRI. Compétition.
 - Bike and Run Distance XS : 40 € pour les équipes 1 à 250, 50 € pour les équipes 251 à 500. Pas d'inscription sur place. Pass Compétition à 2 € par relayeur non licencié F.F.FTRI. Compétition
 - Bike and Run Distance M : 40 € pour les équipes 1 à 1000, 50 € pour les équipes 1001 à 2000. Pas d'inscription sur place. Pass Compétition à 2 € par relayeur non licencié F.F.FTRI. Compétition
- Ouverture des inscriptions : dès qu'un accord de principe aura été communiqué par la Préfecture

5.2. Triathlon de Nice 2014

Dominique SAGARY présente un point d'étape sur l'organisation du Triathlon de Nice 2014.

- Un RDV a eu lieu le 13 Novembre avec M. MIGLIORE Chargé de Mission « sports » auprès de Mr ESTROSI.
- Une demande a été faite pour une organisation sur 2 jours et Grand Prix le samedi – Réponse en attente.
- Un dossier a été déposé pour une WTS 2015 – Finale 2016
- Une réflexion est en cours pour des vagues Groupes d'âges (Femmes – Hommes – Open)
- Le parcours natation sera revu
- Les coûts d'inscriptions seront identiques à ceux de 2013

Philippe LESCURE souhaite que les informations concernant l'évolution de ce dossier soient envoyées aux membres du Bureau Directeur pour information et commentaires éventuels.

5.3. Triathlon d'EMBRUN – Statuts et convention

Dominique SAGARY et Bernard SAINT-JEAN présentent les statuts et la Convention de l'Association « EMBRUMAN » modifiés, tels qu'ils pourront être adoptés à l'Assemblée Générale du 13 décembre prochain. Les deux textes validés par notre Avocat Maître PITON sont diffusés de façon détaillée en réunion, et l'orientation est adoptée à la majorité (une voix contre et une abstention) par les membres du Bureau Directeur.

5.4. Reporting sur l'évolution de classification de l'arbitrage

Dominique SAGARY rappelle que la classification des Arbitres est actuellement en cours d'évolution, comme précisé dans le PV du 25 octobre dernier.

5.5. Mise en paiement des primes des Championnats de France D1 Triathlon et Duathlon

Dominique SAGARY précise que la CNS, en réunion du 27 Novembre, est allée plus loin que la demande initiale (cf PV du BDF du 20 novembre 2013) et a dérogé à la règle 9.7.6.2. rappelée ci-dessous.

*« 9.7.6.2. Accès à la grille de prix finale
Seuls les clubs ayant confirmé leur participation la saison suivante dans la division pour laquelle ils sont qualifiés ont accès à la grille de prix finale.
En conséquence la grille de prix sera attribuée au classement des clubs ayant accepté leur participation la saison suivante dans la division pour laquelle ils sont qualifiés »*

Par conséquent, les primes 2013 seront versées à tous les Clubs ayant participé au Championnat de France des Clubs. Pour cette saison 2013, le versement est réalisé en deux temps

- 75% en cours
- 25% après le 15 Décembre

5.6. Demande de maintien en D2 « Triathl'AIX »

Rappel de la règle concernant la relégation à la division inférieure des Clubs n'ayant pas participé à la Coupe de France : « *Les clubs de D1 et D2 doivent obligatoirement participer à la Coupe de France des Clubs de Triathlon sous peine de rétrogradation en D2 l'année suivante* ».

Dans la mesure où le club Triathl'Aix n'a pas participé à la coupe de France des Clubs, la Commission Nationale Sportive lui a fait savoir qu'il est relégué en D3 pour la saison 2014. Le club Triathl'Aix a saisi le Bureau Directeur Fédéral en sollicitant un maintien en D2.

La Commission Nationale Sportive informe le BDF qu'elle souhaiterait revenir sur la décision de relégation du club Triathl'Aix et fait savoir qu'elle est favorable au repêchage à l'ensemble des clubs n'ayant pas participé à la Coupe de France des Clubs.

A l'unanimité, les membres du Bureau Directeur sont favorables à l'application de cette mesure, qui concernera :

- Charleville Triathlon Ardennes (maintien en D1 F de Triathlon)
- Club Tri Marville (maintien en D1 H de Duathlon)
- Les Lions Triathlon (maintien en D1 F de Duathlon)
- Triathl'AIX (maintien en D2 F Triathlon)

5.7. Demi-finales D2 - D3

5.7.1. Championnat de France des Clubs de 3ème Division de Triathlon : ½ finale ZONE C

Il est proposé aux membres du BDF d'organiser la ½ finale de D3 de triathlon de la zone C à Dignes les Bains le 08 juin 2014.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité et sera présentée au CDF téléphoné du 13 décembre prochain.

5.7.2. Championnat de France des Clubs de 3ème Division Hommes de Duathlon et de 2ème Division Femmes de Duathlon : ½ finale ZONE C

Il est proposé aux membres du CDF d'organiser la ½ finale Zone C du Championnat de France des Clubs de Duathlon de 3ème division Hommes et de 2ème division Femmes à Privas le 16 mars 2014.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité et sera présentée au CDF téléphoné du 13 décembre prochain.

5.8. Projet de règlement intérieur de la CNS

Dominique SAGARY présente le projet de règlement intérieur de la Commission Nationale Sportive. Les membres du BDF proposent de modifier le point « **2.2.2. Grandes épreuves** » relatif à la gestion de conflits :

2.2.2 Grandes épreuves

2.2.2.1 Arbitrage Gestion de conflits

La C.N.S. sera saisie pourra être saisie et arbitrera tous des différends et désaccords, relevant de la RGF, entre clubs, organisateurs et organes fédéraux. Pour statuer la C.N.S. devra être composée de 5 membres minimum dont le Président ou le Vice-Président de la Commission.

Le projet de règlement intérieur de la Commission Nationale Sportive est validé à l'unanimité et sera présenté au prochain Comité Directeur du 11 janvier 2014 pour adoption.

5.9. Composition des Championnats de France des Clubs

Dominique SAGARY présente une photographie vraisemblable de la composition des Championnats de France des clubs, pour la saison à venir, si les clubs confirment leur participation :

Labels		Nombre estimatif Clubs à ce jour	Remarques
1 ^{ère} Division Triathlon	Hommes	16 Equipes	
	Femmes	13 Equipes	2 Clubs forfaits (Charleville, ST Avertin) 1 Club refuse la montée (Tricastin) Montée La Rochelle en attente réponse
2 ^{ème} Division Triathlon	Hommes	15 ou 16 Equipes	Mais 1 Club en attente forfait TOC CESSON Possibilité de repêcher 2 Clubs descendants en D3 (Piranhas – La Grande Motte)
	Femmes	14 ou 15 Equipes	Repêchage Triathl AIX Mais 1 Club en attente Lions Triathlon (descendant en D3)
1 ^{ère} Division Duathlon	Hommes	15 ou 16 Equipes	Marville forfait En attente 3 Clubs repêchables
	Femmes	14 Equipes	Plus aucun club repêchable
2 ^{ème} Division Duathlon	Hommes	15 ou 16 Equipes	
	Femmes		

6. Haut Niveau / International / Médical

6.1. Information sur les modalités de sélection EDF 2014

Frank BIGNET a remis un document power point aux membres du Bureau Directeur. Il rappelle que les modalités de sélection ont peu changé, le plus important étant qu'elles traduisent l'ambition fédérale, tournée vers la performance, l'excellence, vers la médaille, seul objectif pour nos 4 disciplines. Ces orientations sont validées par le Bureau Directeur.

6.2. Proposition de convention pour les organisations à labels internationaux

Dominique SAGARY a travaillé avec Dominique FRIZZA une proposition de convention permettant d'encadrer les relations entre la F.F.TRI. et les organisations à label ETU/ITU sur le territoire français. Les membres du Bureau Directeur sont favorables à ce texte qui sera présenté en Comité Directeur, en janvier 2014.

6.3. Groupe de travail Qualité de l'eau

Au regard des problèmes de santé rencontrés sur l'épreuve de Sartrouville, puis de Nice (qui a essuyé un orage un peu avant la compétition), des enquêtes sont menées par les Docteurs MARBLE et BOUCHARD, en lien avec la qualité de l'eau. Les premiers résultats font état de différentes pathologies (troubles digestifs plus ou moins sévères, troubles cutanés, infections bactériennes plus ou moins graves).

Un groupe de travail Hygiène et sécurité, composé notamment de médecins fédéraux, est mis en place pour étudier les dispositions préventives à mettre en œuvre et ce afin d'éviter tout désagrément lié à la qualité des eaux.

Afin de se prémunir d'éventuels risques sanitaires, et dans un souci de préserver la santé des athlètes, le BDF proposera au CDF de modifier le calendrier des Grandes Epreuves et de remplacer l'étape de Sartrouville prévue le 7 septembre 2014 par une étape à Quiberon, lors du même week-end.

6.4. Anniversaire ITU

La proposition ITU, parvenue très récemment autour d'un anniversaire en Avignon, moment de partage entre l'ITU et la F.F.TRI.. au regard de leur histoire sur ce territoire, s'arrête sur la date des 6 et 7 mars 2014. Compte tenu du délai très court, mais aussi du chevauchement avec les élections municipales qui mobiliseront nos collectivités, il est préconisé de « décliner » l'invitation, mais de communiquer largement

PV 12 du BDF des 6 et 7 décembre 2013

sur la Newsletter fédérale, avec un lien vers la Newsletter internationale. Les membres du BD sont favorables à anticiper et préparer l'organisation d'un temps de commémoration autour du 30^{ème} anniversaire.

Philippe LESCURE et les membres du Bureau Directeur proposent d'inviter la Présidente de l'ITU, à la réunion du Comité Directeur qui se déroulera en juin 2014, afin de marquer ce 25^{ème} anniversaire.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général